FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 18 FEVRIER 1861.

L'HOMME DES BOIS,

ROMAN EN DEUX PARTIES.

PAR

ÉLIE BERTHET.

XV.

CONCLUSION.

Une semaine plus tard, l'amiral Stevenson se disposait à quitter la rade du Nouveau Drontheim avec l'escadre qu'il commandait. Pendant cette semaine, sir Georges avait constamment resté à l'habitation Palmer, et Stewart, de son coté, avait vécu dans une intimité plus étroite que jamais avec la famille. Aussi, ni dans la colonie ni sur les vaisseaux, ne fut on pas surpris d'apprendre, la veille du départ de l'amiral, que James Stewart était sur le point d'épouser miss Anna Surrey. Un missionnaire catholique residait dans un établissement européen de la cote, et l'amiral eut bien désiré que le mariage put avoir lieu en sa presence. Mais son devoir ne lui permettait pas de prolonger son séjour à Sumatra, force lui était de ne pas assister à la ceremonie prochaine.

Donc, peu d'heures avant l'appareillage, sir Georges, accompagné de Stewart et du docteur, était venu faire ses adieux à sa famille. La cour était remplie de porteurs de palanquins, de marins chargés de bagages, sans parler de tous les serviteurs de l'habitation, nègres, Malais, Chinois. Au milieu de cette agitation notre ancienne connaissance Yaw causait mystérieusement avec un de ses compatriotes qui faisait partie de l'équipage d'un navire anglais alors en partance dans le port. La conversation paraissait fort animée quand Yaw s'entendit appeler par une voix [illegible]. Il leva les yeux, et aperçut au sommet de l'échelle qui donnait accès à la case suspendue du défunt Tueur d'Eléphans, sa fiancée Légère. La Malaise, avec son visage bistré, était affreuse, et maître Yaw se fût sans doute dispensé de répondre à cet appel, mais un geste menaçant ne lui permit pas d'hésiter. Il dit donc un mot à voix basse à son compagnon, puis il s'avança vers la case en se dandinant. Arrivé au pied de l'échelle, il voulut s'arrêter là, un nouveau geste plus impérieux que le premier lui intima l'ordre de monter.

Quand il fut parvenu dans la case où il n'y avait guère d'autres meubles que des nattes et quelques coffres, Légère ferma derrière lui la porte en treillage de bambou, et s'armant d'un long poignard empoisonné, celle dit d'un ton farouche:

—Tu veux partir avec les *seranis* chrétiens et abandonner ta fiancée. Tueur d'Eléphans est mort, et c'est juste, car il m'a rendue laide, mais je garde son criss et je te tuerai si tu persistes à me quitter.

Le Chinois, avec sa volubilité ordinaire et toutes sortes d'expressions bizarres, protesta contre un pareil dessein. Jamais il n'avait trouvé Légère plus charmante, ses yeux étaient brillants comme des étoiles, ses bijoux resplendissants; il était prêt à l'épouser et à l'emmener avec lui dans le Céleste Empire [illegible]. Il avait de grandes richesses, et il les lui ferait partager à sa joie. Elle serait sa mandarine et il serait son mandarin.

Ces belles choses, débitées avec une verve entraînante, parurent décider la Malaise. [illegible] entendant encore ce langage admiratif auquel son oreille était habituée, elle était sous le charme de ces flatteries auxquelles devenues comme un besoin pour sa nature coquette et orgueilleuse. Elle sourit afin de montrer ses dents d'or, et reprit d'un ton plus doux:

—Que Yaw écoute mes paroles. Mon père a été tué par les orangs et son aïeul est aux dents la corne d'un [illegible]. Tueur d'Eléphans était [illegible] pour prix de sa tête, et il m'a retenu tous mes bijoux, parce qu'il était avare et jaloux. A présent, il n'a plus de [illegible] à donner, et je possède les riches bijoux qui me rendent belle [illegible].

Elle ouvrit un grand coffre de bois d'ébène et en tira des sandales de soie, des anneaux d'or et d'argent, des épingles d'or, des colliers de sequins, dont elle se mit à se parer avec une patience fébrile jusqu'à ce qu'elle en fût surchargée. Le coffre contenait encore des boîtes de [illegible], de charmans étuis d'ivoire, cadeaux de plusieurs générations d'amants [illegible] et ces cadeaux étaient en assez grand nombre pour former une belle dot. Yaw ebloui redoubla de tendresse envers la gorgée [illegible], elle était la fleur de son jardin, le soleil de son ciel, la perle de son collier. Ses cicatrices avec leurs liséts rouges ressemblaient à des incrustations de [illegible] dans l'ombre jaune de son teint. Dès à présent, Légère était son épouse, sa mandarine. Cependant il s'empressa de remettre lui même dans le coffre les ornemens dont la gorgée voulait se parer.

—En voyant Légère si séduisante, dit-il, les plus fiers jeunes gens parmi les seranis, les Malais et les Hindous envieraient le bonheur de Yaw et voudraient la disputer à son époux.

La Malaise sembla ravie de cette adroite admiration, le Chinois ajouta en minaudant:

—Légère veut elle entendre des paroles de [illegible]? Eh bien! le coffre qui contient ces trésors ne peut rester dans cette case ouverte ou la reine des gorgées serait incapable de le défendre. Yaw va donc transporter le coffre qui contient la dot de sa femme dans sa maison où [illegible] épouse [illegible], sage habile, fille de son village, le secret de sa doucelle, la joie de son ame, ne veut elle pas de donner en garde ces précieux ajustements qui ne peuvent manquer d'enflammer tous les cœurs du Céleste Empire?

Légère, émue et fascinée par ces adulations passionnées, ne fit aucune objection. Mon [illegible] Chinois, tout en protestant que le mariage aurait lieu le lendemain matin, ferma le coffre, le chargea sur ses épaules robustes et quitta la case. Il était déjà sur l'échelle, qu'il criait encore: « Adieu, fleur de soleil, ô mandarine, [illegible] » et il avait disparu que la gorgée l'entendait encore. Quand il fut loin, elle tira de sa ceinture un petit miroir et se mira longtemps.

—Le caractère [illegible] femme [illegible] soupirant, et rien du [illegible] mais en Chine peut être, en effet, [illegible] tous les cœurs.

Cependant une certaine [illegible] qui avait lieu [illegible] Stevenson se trouvaient réunis Richard, [illegible], Mme Surrey et Anna, James Stewart, et enfin le docteur Van Stetten, qui ses services et son affection avaient fait admettre dans cette réunion de famille. Sir Georges disait en serrant la main de son gendre:

—Adieu, Richard, vous devez [illegible] grandes et [illegible], [illegible] peut être, ne nous reverrons-nous plus, car vous savez que je suis venu dans ces mers pour chercher et [illegible] l'homme du [illegible] d'Angleterre, et je dois remplir ma mission. [illegible] mais, en débarquant dans cette colonie, [illegible] d'avoir à [illegible] devoirs plus chers et plus doux. Dieu ne l'a pas voulu.

L'émotion lui coupa la parole, il reprit après une courte pause:

—J'aurais aussi vivement désiré que vous pussiez vous embarquer tous sur un de nos bâtimens de mon escadre qui va faire voile pour Batavia. Ainsi j'aurais encore le [illegible] de vous rencontrer aux Indes, d'être témoin du bonheur de ces deux jeunes gens. Mais puisque vous voulez, Richard, vivre et mourir ici, [illegible] des tombes de ceux que vous avez tant aimés, c'est à M. Stewart et à sa charmante femme que je recommande de vous protéger [illegible] dont vous avez besoin. Eux aussi [illegible] d'abandonner la colonie, ainsi que cette excellente Mme Surrey, [illegible] seront les [illegible] toute [illegible] pour vous [illegible].

M. [illegible], répliqua Richard d'une voix sourde, je les remercie de leur abnégation, mais je ne la mettrai pas à une trop longue épreuve.

Des réclamations, des protestations allaient à [illegible] s'élever de toutes parts.

—Laissons cela, reprit l'amiral, et hâtons-nous, car le temps presse. Prenez ce paquet, Richard, [illegible] présent au coeur une lettre [illegible] de plusieurs larges cachets, il contient mon testament. Si je trouve la mort dans ces mers [illegible] que l'un de nos [illegible] à [illegible] je veux que toute ma fortune, [illegible] à la mère [illegible] soit [illegible] héritée à cette chère Anna dont la douceur et le dévouement ont tant contribué à en [illegible]. Ne remerciez pas. Anna Richard pas un mot, je vous prie. Voici encore, poursuivit il en tirant de sa poche un papier qu'il a remis au gouverneur, un acte [illegible] la plus tard et que je [illegible] M. Stewart, c'est un pouvoir pour nommer gouverneur à sa place [illegible] de cette colonie [illegible] paraîtra de [illegible] de cet honneur, dans le cas où après mon départ il lui prendrait fantaisie de quitter le Nouveau Drontheim.

Mme Surrey, [illegible], de le gouverneur avec vivacité [illegible] M. Stewart, [illegible] de M. de Beaulieu.

—Acceptez, mon cher James, dit Richard avec un sourire mélancolique, cette pièce pourra vous être nécessaire.

—Enfin, continua l'amiral en montrant un troisième papier, je désire aussi acquitter la dette de reconnaissance que nous avons tous contractée envers le bon docteur van Stetten. Sa position de prisonnier de guerre ne lui permet pas [illegible], que je sache, à [illegible] ses épreuves, cependant, comme il paraît préférer la chasse avec une certaine impatience, voici un ordre en vertu duquel M. van Stetten est autorisé à quitter les possessions anglaises quand et comme il voudra, avec tous ses bagages, sans qu'il soit besoin d'attendre un cartel d'échange.

Le docteur n'accueillit pas avec un bien grand enthousiasme cette faveur inattendue.

—Merci, balbutia-t-il, je suis pénétré de reconnaissance. La liberté est un bien précieux! Cependant, à vrai dire, j'ai tant [illegible] pour mes amis de la colonie, et puis je [illegible] mes [illegible] commencées. Enfin, je ne suis pas encore prêt à quitter Sumatra.

—Ah! docteur, fit elle bonne pensée! dit la pauvre Mme Surrey d'une voix dolente, que deviendrions-nous?

—Je sais que vos craintes de savant docteur, dit l'amiral avec malice, et je crois avoir pourvu à toutes les éventualités en laissant un ordre [illegible]. Mais allons! pour nous un adieu différent, l'heure est venue, il faut nous séparer.

On se rendit avec l'affluence de gens qui nous [illegible] sur la terre. Au moment où l'amiral allait partir, Anna lui dit tout bas:

—Sir Georges, avez-vous bien voulu, comme vous me l'aviez promis, donner des ordres pour que Yaw [illegible] notre maître, fut admis sur celui de ses navires qui se rend à Batavia? De là cet homme, qui a fait quelques économies à notre service, pourra regagner son pays natal.

—Votre souhait est accompli, mon enfant; à telles enseignes que ce Chinois doit déjà être à bord avec tous ses bagages. Adieu donc, Anna, chère enfant, et que le ciel exauce mes vœux pour votre bonheur!

Quelques instans plus tard, le canon annonçait à la colonie que l'escadre mettait à la voile, et le lendemain matin Légère constatait avec désespoir la fuite de son jaune fiancé. Yaw était bien parti avec le coffre contenant la dot, mais il avait oublié la femme.

Richard avait repris ses chasses solitaires dans la forêt; il n'était pas poussé, comme autrefois, par l'espoir de retrouver son fils, mais il voulait encore le venger, et peut-être aussi la solitude était-elle devenue un besoin pour son esprit blessé et misanthrope. Malgré les instances de M. et de Mme Stewart, il restait absent des semaines entières, quand il revenait à l'habitation, il paraissait de plus en plus abattu, maussade et désespéré. Cependant pas une fois, dans ses longues excursions, il n'avait rencontré de nouveaux orangs, soit que la plupart des terribles quadrumanes eussent été tués dans les battues, soit que ceux qui avaient fait de leurs forces contre les armes des Européens leur eussent prouvé leur [illegible] dans la lutte, ils avaient abandonné le canton de la forêt qu'ils fréquentaient autrefois, et s'étaient réfugiés sans doute dans des régions où nul être humain ne pouvait les suivre.

Quoiqu'il en fût peu de mois après les événemens que nous venons de raconter, Richard ne revint pas au jour fixé d'une de ses excursions dans les bois. Stewart, très inquiet, réunit quelques gens du pays et poussa une reconnaissance dans la partie du désert où il espérait retrouver le malheureux chasseur. On finit par découvrir, dans le voisinage des marais que nous connaissons, un cadavre mutilé, à demi dévoré par les bêtes féroces: c'était celui de Richard. Maintenant, comment avait-il péri? Avait-il succombé dans une lutte contre les orangs, avait-été surpris par un tigre, ou bien, usé, par la maladie et le chagrin, s'était-il trouvé tout à coup incapable d'agir et de marcher? c'est ce qu'on ne sut jamais.

Il avait bien annoncé aux jeunes gens qu'il ne les retiendrait pas longtemps à Sumatra.

En effet, quand Stewart eut rendu les derniers devoirs à son oncle, il résolut de quitter pour toujours ce pays funeste. Usant des pouvoirs que lui avait laissés l'amiral, il désigna un officier pour le remplacer dans le gouvernement du Nouveau-Drontheim, et, après avoir vendu avantageusement l'habitation, il s'embarqua avec sa femme et sa belle-mère sur un navire qui partait pour l'Inde anglaise.

Il va sans dire que, pour cette fois, le docteur van Stetten voulut bien renoncer à sa captivité, et qu'il abandonna la colonie avec ses amis. Le navire sur lequel il s'embarqua faillit couler sous le poids des caisses contenant des herbiers, des insectes, des peaux d'oiseaux et de mammifères qu'il destinait à l'académie du Leyde. Mais au grand désespoir du savant naturaliste, cette volumineuse collection ne renfermait pas la dépouille d'un orang-outang, et, malgré les dangers qu'il avait bravés pour atteindre ce résultat, il avait pu mesurer le fameux angle facial, de ces peu maniables animaux.

Depuis cette époque la science a été plus heureuse; plusieurs cabinets d'histoire naturelle en Europe contiennent des peaux d'orange. En revanche, jamais un orang adulte n'a été vu vivant en Europe, et l'histoire de cette espèce présente encore un grand nombre d'obscurités. Les opinions des voyageurs sont contradictoires à son égard, et certains d'entre eux n'ont pu décider encore si les orangs de Sumatra et de Borneo sont les premiers des singes ou les derniers des hommes.

Un voyageur moderne, savant distingué, M. Domény de Rienzi, qui a longtemps habité la Malaisie, et qui a lui-même possédé pendant quelques mois un orang privé, résume ainsi son opinion sur ces êtres bizarres: « L'orang n'a pas « le don de la parole, quoiqu'il paraisse comprendre jusqu'à l'expression de notre physionomie. S'il parlait, nous ne ferions aucune difficulté de le considérer comme égal aux individus de la race endamène ou australienne et de la Hottentote, et à celle de la variété bosjimane, variété la plus abrutie de la race hottentote. Les crétins des Alpes, des Pyrénées et du Caucase m'ont paru plus *machines* que mon orang. »

ELIE BERTHET!

FIN.

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Samedi soir, 16 février 1861.

[illegible]

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Inferieur	[illegible]
Ordinaire	[illegible]
Bon ordinaire	[illegible]
Low Middling	[illegible]
Middling	[illegible]
Good Middling	[illegible]
Middling Fair	[illegible]
Fair	—
Good Fair	—
Good	—

SUCRE — Marché calme. [illegible]

MELASSE. — [illegible]

FARINE — [illegible]

MAIS — [illegible]

AVOINE — [illegible] le boisseau.

GRAISSE — [illegible]

PORC — [illegible]

BACON — [illegible]

WHISKEY — [illegible]

CAFÉ — [illegible]

FRET — [illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 15 fevrier 1861.

[illegible]

Bœufs de l'Ouest, par tête, 1re qualité	[illegible]	
do Texas, par tête, 1re qualité	[illegible]	
Veaux	[illegible]	
Moutons	[illegible]	
Pourceaux	[illegible]	

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés samedi.

[illegible]

Arrivés samedi.

[illegible]

Arrivés hier.

[illegible]

Au bas du fleuve.

[illegible]

Steamboats partant aujourd'hui.

RIVIERES.

[illegible]

RAIL ROAD PONTCHARTRAIN

[illegible]

Galveston et la Baie de Matagorda.

[illegible]

I. C. HARRIS, Directeur,
No. 57, rue du Camp.

Brazos Santiago.

Jour de départ VENDREDI, 1er Mars à 8 h. A. M.

POUR BRAZOS SANTIAGO.—Ligne de la Malle des Etats-Unis pour la Nouvelle-[illegible]. Le [illegible] steamship ARIZONA, commandant R. N. Smith, partira [illegible]. Pour fret ou passage, (beaux emménagements), s'adresser à

I. C. HARRIS, Directeur,
57, rue du Camp.

Vera-Cruz.

Jour de départ, VENDREDI 1er mars, à 8 heures du matin.

POUR VERA CRUZ—Ligne de la malle des Etats-Unis.—L'excellent steamer [illegible] TENNESSEE, [illegible]. Pour fret ou passage [illegible] pour les passagers de la cabine et [illegible], s'adresser à

I. C. HARRIS, Directeur,
No. 57, rue du Camp.

Pour Key West et les ports de la Floride.

[illegible] A. M.

LIGNE DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

POUR KEY WEST ET LA HAVANE, [illegible] Pensacola, Apalachicola, St-Marks, Cedar Keys et Tampa Bay [illegible] steamship MAGNOLIA, [illegible] J. S. Crowell, partira [illegible]

I. C. HARRIS, Directeur, 57 rue du Camp.

Paquebot régulier entre la Nouvelle-Orléans et les Opelousas.

Départs tous les mercredis et samedis.

POUR LES OPELOUSAS.

Le [illegible] steamer NINNA SIMMS, [illegible]

Le steamer ANNA PERRET, capitaine [illegible]

QUERROUZE & LANGSDORFF,
No. [illegible] St-Louis

POUR LA HAVANE, directement.

[illegible]

POUR LA HAVANE, directement. Le steamship GENL MIRAMON, commandant J. K. Coughlin, [illegible]

J. ACEBO,
ou à A. COSTA,
Rue de la Douane No 16.

Pour la Havane directement.

[illegible] steamship HABANA double et chevillé en cuivre, J. B. McConnell, partira de [illegible]

PUIG BROTHERS,
No 57 rue de la Douane

CHOCOLAT! CHOCOLAT

Avis aux familles.

G. LAVIE,

Rue St-Charles, No. 21,

ANNONCE [illegible]

P. CASANAVE,

Entrepreneur de pompes funèbres,

88, Rue Bourbon, 88.

Emporte et vend, en gros et en détail,

LES CERCUEILS

Perfectionnés et indestructibles de

H. MARSHALL,

[illegible] la beauté, la durabilité et la légèreté.

[illegible]

Mlle LEONTINE,

Ex-première demoiselle en robes de Mme P. ALBERT,

84, Rue Royale, au premier.

A l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle [illegible]

WHISKEY d'Irlande en douane—5 poinçons, à vendre par B. TURPIN.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

Lundi, 18 février 1861.

Mlle A. PATTI.

LUCIE DE LAMMERMOOR,

Grand opéra de Donizetti (le 3me acte).

Grand air de l'opera

LA TRAVIATA,

chanté par Mlle A. PATTI.

LA PART DU DIABLE,

Opéra en 3 actes d'Auber.

THEATRE D'ORLEANS.

Vendredi, 22 février 1861,

BAL

Paré et Masqué,

A l'instar des Bals du Grand Opéra de Paris.

PRIX D'ENTRÉE....... Pour un Cavalier, $2 50.

S'adresser au Contrôle au theatre d'Orléans, pour les billets et la location des loges, tous les jours, de midi à 3 heures.

Aucune dame ne sera admise sans cavalier. Le Bal commencera à dix heures.

THEATRE ST-CHARLES.

Lundi soir, 18 février.

THE OLD PLANTATION or SOUTHERN LIFE, drame de M. Geo. Jamison.—Le spectacle se terminera par TOODLES, comédie.

THEATRE DES VARIETES.

Lundi soir, 18 février.

JEANIE DEANS or THE HEART OF MID LOTHIAN.—C'est la première représentation de ce drame qui est basé sur le roman de Walter Scott.

Musée de Spalding & Rogers,

A coté de l'Académie de Musique.

Prix d'entrée..........50 cents.

[illegible] Ouvert jour et nuit, de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Le grand Aquarin

Un steamship en miniature,

L'orchestre mecanique.

[illegible]

Boa Constrictors.

et 100,000 autres curiosités.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

MINSTRELS DE GEO CHRISTY.

Première représentation de

NEW YEAR'S CALLS,

Lundi soir, 18 février.

Ballades, mélodies, chansons, etc.

GREAT STUMP SPEECH or ANY OTHER MAN.

Prix, 50 cts.—Entrées et fauteuils, moitié prix. Portes ouvertes, à 6 heures et demie, la représentation commencera à 7 heures et demie.

JOHN E. SMITH, agent.

Le Musée est ouvert [illegible] FILLE A DEUX TÊTES, une des plus grandes curiosités du monde, et l'AQUARIUM.

Musée de Vanucchi,

Rue St Charles, No 107, presqu'en face du Théatre St Charles.

LE TEMPLE DE L'ART.

Renfermant plus de 500 FIGURES de grandeur naturelle, [illegible]

[illegible] LA RÉCEPTION DES AMBASSADEURS JAPONAIS par le président Buchanan [illegible]

[illegible] LOUIS NAPOLEON, VICTOR EMMANUEL et GARIBALDI. [illegible]

LA NAISSANCE DU CHRIST DANS LA CRÈCHE, magnifique tableau.

LA CENE—LE JUGEMENT DU CHRIST—LES HEROS DE LA CRIMEE—LES PUISSANCES D'EUROPE—Le vieux JOHN BROWN ET SES COMPLICES. [illegible]

Engagement [illegible] de FANNIE WALLACE, [illegible]

Prix d'entrée, 50 cents, moitié prix pour les enfans. [illegible]

ACADEMIE DE DANSE D'ANGELINA

[illegible]

M. et Mme ANGELINA [illegible]

ACADEMIE DE DANSE

[illegible]

En débarquement [illegible]

[illegible]

A vendre par [illegible]

J. AVET. P. AVET

AVET, Frères.

[illegible]

Aux blue stores,

Encoignure Bienville et Vieille Levée.

ONT [illegible] No 17 Front [illegible]

Brodequins Russett.

6000 [illegible]

FREDERIC AVET,

(Ci-devant de la maison Avet Frères.)

Marchand de Groceries en gros et Commissionnaire,

RUE DE LA VIEILLE LEVEE No 59 entre Conti et Bienville.

CITY HOSPITAL.

(Exclusivement pour la pirote.)

PAR LE

DR. O. ANFOUX:

Rue des Champs Elysées, entre Josephine et [illegible]

POUR ADMISSION

[illegible]

5000 bouteilles huile de foie de morue, de Hogg,

[illegible]

A. BERNARD

Horticulteur, 36, rue de Chartres.

GRAND ASSORTIMENT DE

[illegible]

B. DOUR,

Marchand de graines,

29, rue Conti, autrefois 23.

[illegible]

Betterave, Chou-fleur, Chou rave, Chou hatif d'été, Carotte, Celeri, Cerfeuil, Chicorée, Cresson, Laitue, Roquette, Pois, Salsifis, Haricots de Bel-sence, Haricots nains et rames, Asperge, Radis, Moutarde, Navet, Rutabaga, [illegible], Oignon, Oseille, Panais, Persil, Poireau, Potiron, Radis, Scorsonère.

Trèfle blanc, rouge et luzerne, graines pour le [illegible]

A vendre à des prix modérés

Graines fraîches de Jardinage

De la nouvelle récolte,

—Nouvellement reçues—

[illegible]

Chou pommé [illegible], Choux Savoy, Chou de Bruxelles, Navet Rutabaga, Choux raves, Asperge de Hollande, Grosse tomate, Laitue, Laitue romaine, Scarole, Cresson, Persil frisé, Poireau, Oignons, Cive, [illegible]

A vendre à des prix modérés, [illegible] Vieille-Levée, No 312 [illegible]

P. S. Le soussigné prévient [illegible]

J. MENARD.

CIGARES—250,000 cigares de la Havane, de toute les grandeurs, telles que Regalia, Reacha Britani, La Imperiales, Media Regalia, Regalia Londres, Rega [illegible] Flor, Cervantes, [illegible] La Rosa, [illegible] Black Warrior, La Sin Igual, [illegible] American Flag, [illegible] et plusieurs autres.

En magasin et à vendre par

CABALLERO & BASUALDO,
Rue de la Vieille Levée No 46

MARRONS! MARRONS!—10 barils Marrons extra des montagnes, en débarquement du brick Stiezio.

FIGUES! FIGUES!—500 caisses en débarquement du brick Stiezio de Genes.

HUILE! MACARONI! VERMICELLI!—2000 paniers huile, [illegible]

VINS! VINS!—150 barriques vin de Cette, [illegible]

PIAGGIO & VIOSCA,
No 64 Vieille Levée.

AU PUBLIC.

Le droit de propriété des marques des cigares et des cigarettes de la Havane "La Meridiana," "Walter Scott" et "Cristal Palace" ayant été cédées pour une [illegible] MM. [illegible] à la Cour de District des Etats-Unis pour le District Oriental de la Louisiane, afin de protéger les droits de [illegible] marques.

ALVAREZ, FERNANDEZ & Co,
Rue Vieille-Levée, No 57, enc. Bienville

LIQUEURS—15 caisses liqueurs extra en carafes; 35 caisses liqueurs Marie Brizard; 60 caisses liqueurs Lalaurie; 30 caisses curacao blanc et rouge de Hollande; 30 caisses crème à la Vanille; 10 caisses eau de vie de Danzig; 20 caisses liqueurs de cerises de Copenhague; 10 caisses Chartreuse, Anisette, Raspail, Punch au Rum, etc, à vendre par

DUNZE & Co,
Enc. Royale et Conti.

L'Amer Stomachique DE HOSTETTER.

Les Lois de la Santé.

LORD BYRON a exprimé en peu de mots le désir instinctif du genre humain: il dit que le PREMIER désir de l'homme est la SANTÉ et ensuite une LONGUE EXISTENCE. Les habitudes de la société et malheureusement trop de genres d'occupations, sont opposés à la santé, qui exige des exercices réguliers de corps et d'esprit, des heures régulières de repas et de sommeil, de l'air frais, une nourriture saine et de l'eau pure. Il va sans dire qu'une faible partie seulement de la famille humaine peut jouir de ces avantages et que beaucoup de ceux qui le pourraient négligent d'en profiter. Les avantages manquent au plus grand nombre, il faut donc que chacun voie à fortifier sa constitution par l'hygiène qui lui convient.

C'est ce dont se sont aperçu, depuis longtemps, les habitants des parties malsaines de notre pays; ils se demandent seulement ce qu'ils emploieront, ou ils trouveront le moyen d'échapper à la maladie et de prolonger l'existence jusqu'à sa limite naturelle.

Des centaines de personnes haut-placées aux Etats-Unis, dans l'Amérique du Sud, dans l'Amérique Centrale, au Mexique, dans l'empire du Brézil, dans les îles du Pacifique et dans toutes les autres contrées où L'AMER DE HOSTETTER se vend, disent que cette préparation est d'une efficacité extraordinaire pour prévenir les épidémies et les endémies de tous les climats, pour la dyspepsie, pour la dyspepsie, la maladie de foie, les indigestions, les fièvres intermittentes, les fièvres en frisson et les maladies périodiques, un remède qui soulage immédiatement ceux qui souffrent des coliques et des affections chroniques, un excellent spécifique pour la constipation, pour la bile, pour les constitutions affaiblies par la maladie par le manque d'appétit, pour fortifier les organes digestifs et pour purifier le sang, en un mot le remède par excellence pour les familles.

LA DYSPEPSIE.

Une INDIGESTION CHRONIQUE est le mal le plus douloureux et le plus difficile à combattre. Il provient du mauvais état de l'estomac ou plutôt de la faiblesse de ce qui recouvre cet organe et ne peut dissoudre la nourriture. La dyspepsie est ordinairement accompagnée d'une inflammation plus ou moins grande de la membrane qui recouvre l'intérieur de l'estomac et toujours de l'irritation des organes digestifs.

LA CONSTIPATION

accompagne quelquefois la dyspepsie, bien qu'elle existe dans certains cas sans une affection grave des organes digestifs. Elle est généralement suivie de maux de tête, d'un obscurcissement partiel de la mémoire et d'un affaiblissement de l'esprit. De même que l'indigestion provient d'un manque de ton de l'estomac, la constipation, dans chaque cas, du [illegible] de la membrane muqueuse qui recouvre les intestins. L'effet modéré de l'Amer de Hostetter est précisément ce qu'il faut dans des circonstances semblables. On voit qu'une [illegible] doses de l'Amer suffisent à guérir radicalement d'une constipation [illegible] qui, provenant de [illegible] sujettes à la constipation, auraient recours de temps en temps au remède indiqué.

LA MALADIE DE FOIE

[illegible]

LES FIEVRES

[illegible]

L'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER

[illegible]

L'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER

[illegible]

SALSEPAREILLE D'AYER,

[illegible]

Scrofules et Maladies scrofuleuses, Eruptions et Maladies éruptives, Ulcères, Pustules, Boutons, Tumeurs, Catarrhe, Teigne, Syphilis et Affections syphilitiques, Maladies mercurielles, Hydropisie, Névralgie ou Tic douloureux, Débilité, Dyspepsie et Indigestion, Erysipèle, Rose ou Feu de Saint-Antoine [illegible]

[illegible]

Dr. J. C. AYER & Co.,

Lowell, Mass.

PRIX [illegible]

[illegible]

PILLULES CATHARTIQUES D'AYER, pour la [illegible]

Jaunisse, Dyspepsie, Indigestion, Dyssenterie, Estomac chargé, Erésipèle, Maux de têtes, Hemoroide, Rhumatisme, Eruptions et Maladies de la peau, Maladies du foie, Hydropisie, Dartres, tumeurs et Catarrhes, Vers, Goutte, Névralgie, [illegible] purifier le sang et ayant la forme de pilule à prendre en mangeant.

[illegible]

PRIX—25 cents la boîte; cinq boîtes pour $1.

[illegible]

J. WRIGHT & CO., 21 et 151, rue de Chartres, ainsi que par les pharmaciens de tous les pays

EN débarquement du navire Evening Star, venant du Havre et à vendre par le soussigné—

50 paniers, 12 bouteilles champagne Royal Hunter,

VOR MAIGNAN,
17 rue St Louis

BATISTE IMPRIMÉE

à 25 cts. la yarde,

Chez De MONTROND & GALLOT

COIN CANAL & DAUPHINE.

2000 MOUCHOIRS BATISTE

à ourlets, [illegible]

Pour dames et messieurs, à

50 p. 0/0 au dessous du cours.

500 Mantelets soie noire à $1.

[illegible]

GRAND CHOIX de bonnets, [illegible]

En débarquement du navire Alice Prevost, arrivé de Bordeaux—

[illegible]

60	do	do	Ch Malvirado
40	do	do	St Julien Medoc
40	do	do	Ch Cos [illegible]

[illegible]

J. N. CURIEN,
No. 26 rue Toulouse.

MAGASIN JACKSON,

Encoignure Ste Anne et Chartres.

NOUS avons l'honneur d'informer nos amis et le public en général que nous avons transporté notre grand assortiment de marchandises sèches, de la maison Rouge au magasin JACKSON, encoignure Ste Anne et Chartres. Par les derniers arrivages d'Europe et du Nord, nous avons reçu et déballé plus de cent colis de marchandises que nous offrons à des prix plus réduits:

Robes barège à volants		$3 50 à $8
Indienne française		15 à 20c
Do de fil	bleu	15 à 20c
Chaly et Ecossais		
Mantelets et burnous soie		$3 50 à $20
Talmas et burnous drap		$1 00 à $3

Popelines brochées, écossaises et à raies,
Mousseline de laine noire et en couleur,
Merinos do do do
Alpaca do do do
Soieries,
Toiles coton à drap, toutes largeurs,
Couvertures, [illegible]
Do [illegible]
Courtepointes piquées et molleton,
Indiennes à meuble, jaune et bleue,
Damassé pour rideaux,
Rideaux bobinet et mousseline, brodés,
Satinet, draps et casimir,
Toile crue, molleton écru, blanc et couleur, flanelle blanche, bleue, rouge, verte et jaune, [illegible], parures brodées, [illegible]

Ainsi qu'un grand assortiment de Jerseys, flanelle, couvertures Lowell et cotonnades pour habitations.

TURCOTTE & BLANCAND

Charrues, Charrues.

500	Charrues Garrett & Cottman No 1,				
500	do	do	do	No 2,	
500	do	do	do	No 3,	
500	do	do	do	No 4,	
500	do	do	do	avec coutres,	
1000	do	Hall & Spier No 1,			
1500	do	do	No 2,		
500	do	do	No 3,		
1500	do	Rouges assorties Nos 1, 2, 3, Cary's,			
250	do	dites "Cotton Sweeps" No 1,			
250	do	do	do	No 2,	
300	do	do	do	No 3,	
200	do	dites Ball Plougha, Nos assortis.			

25 Boucaults chaînes à Walte.
25 do do tordues,
25 do do avec crochets,
25 do do avec anneaux,
50 Boucauts de pioches à œils ovales, assorties,
50 do do do pur acier,
50 do do de la Caroline, assorties, 1 à 1

Ces charrues sont les seules en usage en Louisiane et nous les recommandons à nos clients de la Campagne.—A vendre au prix du marché par

RIOUSSET & GENIN,
No 85, rue du Canal près Chartres.

CIGARES de la Havane—65,000 cigares des marques célèbres Black Warrior, Gutierrez et Osceola, en débarquement du steamship Habana, et à vendre par

CABALLERO & BASUALDO.
46, Vieille Levée, enc. Bienville et Douane

FOIN—250 balles excellent foin de l'Est, en magasin et à vendre par

F. A. GONZALES & Co,
75 et 77, rue Vieille-Levée, près Conti

Jean Augé,

Rue de Chartres, No 63, encoignure Bienville,

INFORME le public et sa nombreuse clientèle, qu'il vient de déballer un grand assortiment de marchandises du meilleur goût, choisi par Madame Augé à Paris et à Londres, dans les premières maisons, se composant des articles suivants:

Cheveux de toutes nuances et de toutes longueurs.

Perruques, nattes, bandeaux, nattes sur peignes, cache-peignes et frisettes, fabriqués chez lui. Ouvrages faits sur tulle en cheveux avec une telle perfection qu'il est impossible d'appercevoir le faux du naturel.

Un assortiment complet de peignes à chignon écaille, écaille incrustée or, écaille blanche et ivoire du dernier goût.

Peignes à retapper écaille et ivoire.

Parures en cheveux, nouveau modèle.

Bijouterie en écaille incrustée en jais et acier (haute nouveauté).

Un grand choix d'éventails riches et ordinaires, jusqu'à 50 cts pièce.

Coiffures du dernier genre pour bals et soirées.

Gants Jouvins et de Suede assortis pour femmes, hommes et fillettes.

Objets de fantaisie pour étrennes.

Parfumeries des premières maisons de Londres et de Paris.

recommande de nouveau son baume de Perou et sa nouvelle composition pour arrêter la chute des cheveux, faire croître et embellir, si avantageusement connus du public.

Les leçons de coiffures seront données et exécutées par une des premières coiffeuses de France que Mme Augé a fait venir à cet effet.

Un salon est expressément réservé pour la coiffure des dames; et un autre, au premier, pour les messieurs.

Toutes les marchandises ci-dessus désignées seront vendues à des prix très réduits. 25déc

MUSIQUE

A. ELIE,

Rue Royale, No 66,

PIANOS de HERZ et de PLEYEL,

AGENT de la maison de Herz décoré de la médaille d'honneur à l'Exposition Universelle. Seul agent des INSTRUMENS DE SAX; HARMONIUMS ET ORGUES A MANIVELLES, FOURNITURES ET CORDES DE PREMIER CHOIX. 11déc—1an

MUSIQUE.

Maison T. E. Benett,

SOURDES & CHASSAIGNAC

Successeurs

MUSIQUE NOUVELLE!!!

GRAND ASSORTIMENT

Toutes les nouveautés!

LE PARDON:

FAUST.

HERCULANUM

ORGUES A MANIVELLE

FLANDRY & CHIRPAUX.

DEPOT DES

PIANOS DE PLEYEL

Et d'autres facteurs en réputation à Paris. Ventes à des conditions libérales. A l'Institution Charpaux, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny.

INSTITUTION MARTIN.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

Rue du Bayou, 299,

[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme DERON,

275.......RUE DAUPHINE.......275.

ON peut, pour plus de renseignements, se présenter [illegible]

VINS D'OPORTO ET DE MADERE [illegible]

SARDINES—[illegible]

En débarquement des navires Texas et Egypt, arrivés de Bordeaux

VIN ROUGE ET VIN BLANC, [illegible]

PRUNEAUX [illegible]

GRAINES D'AVOINE [illegible]

F. A. GONZALES & Co.
75 et 77 rue Vieille-Levée

Encore un nouveau déballage

Chez O. LELIEVRE & Co.,

[illegible]

TABAC DU MEXIQUE.

22 BALLES [illegible]

J. TARDOS

VINS DE BORDEAUX EN BARRIQUES.

92 BARRIQUES [illegible]

J. TARDOS

Genièvre de Hollande.

15 [illegible]

PREAU & COUTURIE

Vins, Bouchons.

ATTENDU par le navire [illegible]

CHAUDET & NEE

SEULE AGENCE DE LA

Célèbre Manufacture "Stacker"

TENNESSEE.

[illegible]

E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire

12 sept—1an

TAMBOURY & CO,

Marchands commissionnaires en général,

—IMPORTATEURS DE—

Vins, eaux de vie, liqueurs, sardines, huiles, &c

Depot de Châteaux de Portets, Baffite, Margaux, d'Arsac, [illegible]

No 87, rue Royale,

Entre Conti et St Louis

Pâté de foie gras! Pâté de foie gras

EN magasin [illegible] 600 pots pâtés de foie gras de Strasbourg, grand modèle. A vendre par CAMILLE LACOSTE.

A LIVRER par le navire Rossetti, capitaine S. N Prewett, de Bordeaux—

24 barils de vinaigre de J. Merle [illegible]

A vendre par CAMILLE LACOSTE.

A LIVRER par le navire Stephen Crowell, capitaine [illegible] du Havre—

40 caisses de 12 btls vin rouge, véritable St-Julien.
2 do saucissons de Lyon de Pistolin

A vendre par CAMILLE LACOSTE.
209 rue Royale, enc. Dumaine

SAUCISSONS—4 caisses Saucissons de Lyon et 2 de Bologne.

CONSERVES—2000 demi boîtes Petits Pois; 2000 do de Champignons; 500 do do Truffes; 2500 do do Thon à l'huile; 400 quarts de Sardines à l'huile.

FROMAGES—[illegible] mages Têtes de Maures.

VINS—[illegible] barriques Vin de Bordeaux, divers crûs [illegible]

PIAGGIO & VIOSCA, Jr.,
64 Vieille Levée.

CONSERVES—[illegible]

A vendre par S. D. GRATIAA & Co.,
No 50, rue Douane

ARTICLES pour bals et soirées—Peignes et chignon ivoire, écaille blonde et brune cache peignes, épingles et coiffures.

Bracelets, boucles d'oreilles, broches,

LION & ANDREE, rue Royale, encoignure Bienville

CHAMPAGNE—75 paniers Heidsieck, Piper, bouteilles et 1/2 bouteilles, 80 paniers E. Perrier de do, à vendre par B. TURPIN,
93 ancien 55, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Pequot, du Havre—8 caisses absinthe Ed. Pernod.

A vendre par CHAUDET & NEE;
147 et 149, Royale

BONNETERIE—Un grand assortiment de bonneterie, gilets de peau en laine, flanelle, merinos, coton écru, tricot;

Caleçons laine, flanelle, mérinos coton, soie, coton écru, tricot, toile;

Chaussettes en laine, coton blanc et écru fil d'Ecosse, Perse, fil soie.

LION & ANDREE,
54 et 56, rue Royale, enc. Bienville

GANTS—Gants de peau de la fabrique Jouvin & Co, médaille d'or—Il ya a reçu encore un petit assortiment de gants blancs et paille pour dames et messieurs; gants de castor pour messieurs; gants de castor pour dames avec revers en cuir; gants de fil, fil de soie, fil d'Ecosse, fil Perse; gants de soie pour dames et messieurs; mitaines en fil, genre nouveau.

LION & ANDREE, 54 et 56, rue Royale, encoignure Bienville

Beurre de Goshen,

25 frequins de beurre jaune Goshen de choix, en débarquement du steamer De Soto, et à vendre par FRED. AVET,

59 et 61, Vieille-Levée entre Bienville et Conti

EN débarquement du navire Stephen Crowell, capt Borges du Havre—

40 caisses vin rouge véritable St-Julien Medoc.
2 do saucissons de Lyon de Pistolin

A vendre par CAMILLE LACOSTE,
No 209 rue Royale enc. Dumaine

EN magasin 50 caisses absinthe L. Lecoultre.

25 caisses	vermouth Noilly Prat & Co.	
15	"	petits pois de Briant.
10	"	au beurre.
20	"	champignon
40 barriques	vin rouge ordinaire.	
10	"	St-Emilion No 1 pour familles.
20	"	St-Julien Medoc.
200 caisses	"	Ht Brion 12 blles.
100	"	Ht-Brion 24½
150	"	Chs Lafitte 12
50	"	Chs. Lafitte 24½
100	"	Ht Sauterne 12
50	"	Ht-Sauterne 24½
50	"	Ht Barsac 12
25	"	Ht Barsac 24½

A vendre par CAMILLE LACOSTE,
209 rue Royale enc. Dumaine.

VINS, Eaux-de-vie, Genièvre, Xérès, Madère, Champagne, Sardine, Prunes &c—

80 quarts de pipe Cognac Jean Louis 1811,
14 octaves " " 1795
74 quarts " Otard Dupuy & Co,
29 " " Alex de Montezun 1840
9 " " S. Julius 1840
2 " " J. H. Dixon 1830
10 octaves "
30 quarts " M-F. Busan 1835
9 " " J. H. Dixon 1800
15 pipes Genièvre "Ancre"
9 " " "Cygne"
90 quarts de pipe Xérès Carrasquedo
40 " " Madere do
75 " " Xérès Duff Gordon
100 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire
25 " " pour famille
15 " " de Bourgogne
150 paniers Champagne Alex de Montezun
50 caisses " Impérial, Bouche fils et Drouet,
75 paniers " Etoile
50 caisses Sardines Guilloux
50 " Prunes d'Enten en bocaux

A vendre par J. & J. TARDOS,
43, Vieille Levée.

ABSINTHE SUISSE.—125 caisses absinthe de la marque E. Pernod.

FROMAGE.—24 caisses fromage tête de maure d'importation récente.

VIN DE CHAMPAGNE.—40 caisses grandes bout. 30 " petites "

GENIEVRE DE HOLLANDE.—50 pipes de la marque St-Hout de Rynbende et Zonen.

MOUTARDE—80 caisses moutarde française d'importation récente.

THE.—1500 colis de thé noir et vert, de toute qualité, à vendre par W. H. VREDENBURGH,
No. 38 Vieille-Levée.

NOTICES SPECIALES.

AMER ALLEMAND

DU DR HOOFLAND

ET

LIQUEUR BALSAMIQUE

DU

DR HOOFLAND.

Les remèdes par excellence du siècle ne sont devenus célèbres qu'après des années d'essai. Tout le monde en est satisfait et le public a déclaré qu'ils étaient dignes de sa confiance.

LA MALADIE DE FOIE, LA DYSPEPSIE, LA JAUNISSE, LA FAIBLESSE DES NERFS,

et tous les maux qui proviennent du foie, de la faiblesse de estomac ou des organes de la digestion cèdent rapidement et pour toujours à l'effet du célèbre AMER ALLEMAND.

La queur balsamique a acquis une réputation qui surpasse celle de toutes les préparations de ce genre. Elle mérit INVARIABLEMENT:

De la toux, du rhume, de l'enrouement, des bronches, de l'influenza, du croup, de la pneumonie, de la consomption au premier dégré

opère les guérisons les plus étonnantes de

consomption

DITE

IRREMEDIABLE.

Quelques doses arrêtent de suite la diarrhée provenant d'un REFROIDISSEMENT DES BOYAUX.

Ces remèdes sont préparés par le Dr C. M. JACKSON & Co, No 418 ARCH Street, Philadelphia, P et sont à vendre par les Droguistes et marchands de médicaments, à raison de 75 cents la bouteille. La signature du Dr C. M. Jackson se trouve sur l'enveloppe de chaque bouteille.

On trouvera dans L'EVERY BODY'S ALMANAC publié annuellement par les propriétaires, des lettres flatteuses reçues de toutes les parties du pays. Nos agents donnent ces Almanacs.

A vendre par WRIGHT & Co. SCOVIL & MEAD, SYME & Co.

et par tous les Droguistes.

MERES

Des milliers de personnes parlent journellement avec éloge de la

Liqueur des Enfants,

DU

Dr. EATON.

[illegible]

Partgorique ni opiate

[illegible]

CHURCH & DUPONT
No. 409, Broadway, New York.

blood food

Le sang pur, quand [illegible]

Analysé,

[illegible]

Cinq préparations

[illegible]

A vendre par CHURCH & DUPONT,
No 409 Broadway New York
J. WRIGHT & Co.
21 rue de Chartres.
C. J. WINDLE & Co.

Agents pour la vente en gros à St-Louis.

LE REMEDE

DE

Sanford

Pour la maladie de foie

N'AFFAIBLIT JAMAIS.

[illegible]

Mettez de l'eau dans l'Invigorator et avalez-la

Prix: une piastre la bouteille.

—EGALEMENT—

LA SEULE DECOUVERTE

DIGNE DE CONFIANCE,

Les pilules de Sanford

(Cathartic Pills)

POUR LES FAMILLES.

Extraits purement végétaux, dans des boîtes en verre hermétiquement fermées et se conservant dans tous les climats.

[illegible]

Prix: trente cents.

Le LIVER INVIGORATOR et les FAMILY CATHARTIC PILLS se [illegible]

S. T. W. SANFORD, M. D.,
Fabricant et propriétaire,
335, Broadway, New-York.
WRIGHT & Co.
Agents à la Nlle-Orléans

A vendre par Scovill & Mead et par tous les pharmaciens.

LA SEULE PREPARATION

QUI AIT

GAGNÉ AVEC LE TEMPS

ET QU'ON RECHERCHE DE PLUS EN PLUS.

On pourrait donner des lettres presque innombrables de dames et de messieurs appartenant à toutes les classes de la société, pour prouver que la préparation du Prof. WOOD fait croître et noircit les cheveux, conserve la chevelure, jusqu'à la vieillesse, dans toute sa beauté.

Battle Creek, Michigan, 21 déc. 1858.

Au Prof. Wood—Vous me permettrez de vous adresser une ligne pour vous annoncer que tous mes cheveux tombèrent il y a une vingtaine d'années, à la suite d'une maladie chronique et d'une éruption à la tête. Des souffrances continuelles m'ayant appauvrie, je n'ai pu ni acheter de l'étoffe pour des casquettes afin de payer la façon, de sorte que ma tête s'est beaucoup ressentie du froid. Aussi fus-je forcée de payer à Briggs & Hodges jusqu'à mon dernier cent pour une bouteille du Hair Restorative, le fer sont dernier. J'ai fidèlement suivi la prescription et la partie nue de ma tête est actuellement couverte de cheveux épais et noirs. Convaincue que le contenu d'une seconde bouteille me rendrait toute ma chevelure, désirant l'employer encore et n'ayant pas les moyens de l'acheter, je vous prie de me faire donner cette bouteille par un de vos agents. Rappelez-vous que l'Ecriture dit: "La récompense appartient à ceux qui sont bons envers la veuve et l'orphelin."

Votre amie, SUSANNAH KIRBY.

Legonier, Noble Co., Ind., 5 février 1859.

Au Prof. O. J. Wood.

Cher monsieur,

Vers la fin de l'année 1852, époque à laquelle je suivais le cours de l'Ecole de Droit de New-York, mes cheveux j'ignore pourquoi, commencèrent à tomber rapidement. Au bout de six mois, le haut de ma tête était presque nu, le reste de ma chevelure, derrière et sur les côtés, devint gris. Vous ne serez pas étonné quand je vous dirai qu'à mon retour dans l'Indiana, mes connaissances ne purent comprendre ce changement et mème mes amis les plus intimes ne purent me reconnaître.

Je m'adressai aussitôt aux plus habiles médecins du pays, mais comme il fut fut impossible de me promettre que mes cheveux repousseraient, je fus forcé de me résigner à mon sort. Heureusement, vers la fin de 1857, un droguiste me recommanda votre préparation comme le meilleure employé pour les cheveux. Le contenu d'une bouteille m'en prouva l'efficacité. J'en ai acheté depuis lors pour sept piastres et le résultat est une chevelure épaisse et soyeuse.

Comme preuve de reconnaissance pour vos travaux de votre habileté, j'ai recommandé votre Hair Restorative à mes amis qui, je suis heureux de vous informer, s'en servent avec effet.

Tout à vous, A. M. LATTA,
Avocat.

Dépôt, 444 Broadway, et à vendre dans le monde entier.

Le *Restorative* est dans des bouteilles grandes, moyennes et petites. Les petites se vendent une piastre, les moyennes contiennent au moins vingt pour cent en proportion des petites et se vendent deux piastres. Les grandes contiennent 40 pour cent de plus en proportion et se vendent trois piastres.

O. J. WOOD & CO, propriétaires, 444, Broadway, New-York, et 114, Market Place, à St-Louis, Missouri.

A vendre par tous les droguistes et marchands d'articles de fantaisie. 28 nov au 28 mars 1861—2ipa v c

MADAME THIERRY,

au coin du chemin du Bayou et Derbigny—S'adresser dans le jardin,

Ayant une grande variété de fleurs fines prendra les commandes de bouquets pour mariage, et fêtes, expédiera pour la campagne. Vendra aussi un superbe assortiment de rosiers, dahlias camélias, arbustes à des prix réduits. Prendra les ordres pour faire les jardins. 29 sep—6m

VIN ROUGE—100 barriques VIN ROUGE DE BORDEAUX en débarquement du navire Alice Prevost, à vendre par J. & J. TARDOS,
No 43, Vieille Levée.

CHANDELLES—1,000 caisses chandelles à la livre, pâte faible et plein.

Eau-de-vie—500 [illegible] et pipes eau de vie cognac, Larronde, Goldenbourg, Riboret, Guillemot, Pinet, Castillon & Co et autres maisons, en douane et en magasin.

Conserves—100 caisses pêches, poires, ananas, fraises, framboises, &c, en magasin.

Savon—1000 caisses savon pour familles, diverses marques.

Tabac—1,500 caisses tabac à chiquer de Maryland et de la Virginie, à vendre par E J HART & CO,
rue Tchoupitoulas, Nos 77 et 79

VENTES JUDICIAIRES.

Michael Hahn vs John Kattman et al. William Boebinger vs les mêmes.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, Nos 8,779 et 8,783—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées, je procéderai le mardi 19 février 1861, à 10 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de:

La balance invendue du fonds d'une pharmacie, située à l'angle des rues du Canal et de la Levée, dans le Deuxième District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau.

Appartenant au défendeur, Henry Goldman.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

E. T. PARKER,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

F. Michinard vs Patrick Dore.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans, No 13,837—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 1er de mars 1861, à 10½ heures A. M., sur les lieux, aux écuries situées rue du Cirque, entre celles du Canal et de la Commune, dans le 1er District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Un cheval noir.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, shérif de la Paroisse d'Orléans

E. L. Aubert vs ses créanciers.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 15,525—En vertu d'un ordre de vente rendu le 15 de février 1861 et à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 20 de février 1861, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après designés, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à l'adjudication de:

La balance indivise du fonds d'un magasin de chapeaux situé à l'angle des rues St Charles et de la Commune, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Le tout abandonné par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER,
Shérif de la Paroisse d'Orléans

Samuel Kaiser vs ses créanciers.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 8,925—En vertu d'un ordre de vente rendu le 12 de février 1861 et à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 27 de février 1861, à 10 1/2 heures A. M., à mon entrepôt situé rue Jefferson, No 23, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication des:

Les meubles meublant et autres effets mobiliers cédés par l'insolvable à ses créanciers, suivant inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Samuel Kaiser vs ses créanciers.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 8,925—[illegible]

E. T. PARKER
Shérif de la paroisse d'Orléans

Joseph Gorosso vs Michel Antoine et Sébastien Poncet.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 15,078—[illegible]

E. T. PARKER
Shérif de la Paroisse d'Orléans

M Levy H Klein.

COUR DU TROISIEME JUGE DE PAIX de la Paroisse d'Orléans, No [illegible]

SAMUEL HAMILTON

George Y Bright vs W De Bell

COUR du Deuxième juge de Paix pour la Paroisse [illegible]

SAMUEL HAMILTON

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Marie Carrere, veuve de Martin Comiuan.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 17,727—[illegible]

F. MICHOT,
Député-greffier

ETAT DE LA LOUISIANE—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

F. MICHOT,
Député-greffier

AVANT. APRÈS.

Le célèbre

ELIXIR DE JEUNESSE

DU Dr WRIGHT,

Préparé d'après les principes pharmaceutiques par l'un des meilleurs chimistes du siècle.

[illegible]

L'abattement physique et moral,
Le sang qui se porte à la tête,
La confusion des idées,
L'hystérie,
L'irascibilité générale

L'agitation et l'insomnie,
Absence de force musculaire
Le manque d'appétit,
La dyspepsie,
Le découragement,
La dégénération ou la paralysie des organes de la génération.
Les palpitations de cœur

Et en un mot toutes les affections qu'engendrent la faiblesse et les nerfs.

Prix, $1 la bouteille ou trois bouteilles pour $5. Expédition, par la malle, pour toutes les parties des Etats-Unis et des Canadas. Escompte libéral au commerce.

J. WRIGHT & CO,
Propriétaires,
Nos 21 et 151, rue de Chartres,
Nlle-Orléans Lne

SIROP PERUVIEN,

OU

Solution de protoxide de fer combiné.

Ce remède bien connu a été souvent employé, avec le plus grand succès, pour

LA DYSPEPSIE

OU UNE DIGESTION IMPARFAITE

POUR LA

DETERIORATION

DU SANG

Et les maladies suivantes dont la plupart proviennent de la

Dyspepsie:

La maladie de Foie, l'Hydropisie, la Nevralgie, les affections nerveuses, le manque d'appétit, les languers, les Hémorroïdes, les maladies de la peau, la tendance à la consomption, les maladies particulières aux femmes et toutes celles qui exigent un TONIQUE.

N.B.—L'insuffisance du fer pour la Dyspepsie et les nombreuses affections qui en découlent, provient de l'absence d'une préparation telle que le fer pénètre dans l'estomac dans un état protoxide et s'assimile de suite au sang. Le SIROP PERUVIEN est le remède qu'il fallait; il a opéré des guérisons qu'aucun médicament de ce genre n'avait pu opérer.

N. L. CLARK & Co. Propriétaires.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, par et en dépôt chez J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, Nos 21 et 151.

L'AMER-VIN IMPERIAL

Du Dr J. Bovee Dods,

Est fait avec un vin pur qui a deux fois la force ordinaire des autres vins et n'est importé que par une seule maison des Etats-Unis. Il entre les racines suivantes: sceau de Salomon, du spicenard; de la consoude, des fleurs de camomille, de la gentiane, de l'écorce du mûrier sauvage et du bay berry.

Nous défions

LE MONDE

D'EN PRODUIRE

UN EGAL!!

Nous ne prétendons pas avoir découvert des racines "connues seulement des Indiens de l'Amérique du Sud", "et qui peuvent guérir toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet", mais nous croyons présenter au public une préparation que tout médecin qualifié approuvera et recommandera contre remède pour le

Commencement de consomption,

La faiblesse des poumons, l'indigestion, la dyspepsie, les affections nerveuses, la paralysie, les hémorroïdes, les maladies particulières aux dames, la faiblesse qui exige toujours un tonique. Cet amer est sans contredit

Ce qu'il y a de mieux!

C'est un précieux remède pour les maux de gorge, si commun parmi les membres du clergé.

Pour les personnes âgées et infirmes, pour celles qui ont une constitution faible, pour les ministres de l'Evangile, les avocats, les orateurs, les teneurs de livres, les tailleurs, les couturières, les étudiants, les artistes et tous ceux qui mènent une vie sédentaire, c'est une excellente préparation.

C'est une boisson saine et d'un goût délicieux, produisant le même effet agréable que de l'eau-de-vie et du vin, sans enivrer. Les personnes qui se sont adonnées aux liqueurs fortes et voudraient s'en abstenir peuvent se procurer cet amer. L'AMER DE DODS ne renferment pas les poisons que renferment les vins et les liqueurs dont le pays est inondé.

Non seulement l'AMER DE DODS GUERIT de la maladie, mais il la PREVIENT. Il devrait être chez tous ceux qui habitent un pays où l'eau est mauvaise et où sévissent les fièvres, en frisson. On peut le donner sans crainte aux enfants et aux petits enfants.

Les médecins, les membres du clergé, les orateurs qui prêchent la tempérance devraient aider à la circulation de cet amer et chasser ainsi la maladie et l'ivrognerie.

CHARLES WIDDIFIELD & Co,

Propriétaires,

No 78, Williams street, New-York.

A vendre par tous les droguistes.

Agence pour la vente en gros et en détail, dans l'Etat de la Géorgie, PLUMB & LEITNER, à Augusta, Géorgie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, J. WRIGHT & CO,
21 et 151, rue de Chartres

EN débarquement du navire Laura, de Barcelonne—40 barriques vin de Catalogne.

6 octaves vin de Porto, de Portugal.
6 barils vin de Madère sec de Portugal.
6 barils de Jerez sec.
6 do Muscat doux,
6 do Malaga doux,
6 do Malaga sec.

A vendre par CHAUDET & NEE,
147 et 149, Royale

VIN BLANC—45 barils vin blanc Haut-Sauternes, en débarquement du navire John Carver, arrivé de Bordeaux, à vendre par PREAU & COUTURIE
Rue Gravier, Nos 31 et 33

A LIVRER—Par le navire Kate Dyer, capitaine Dyer, du Havre—

100 caisses absinthe Suisse, E. Pernod.

A vendre par CAMILLE LACOSTE,
209, rue Royale, encoig. Dumaine

Genièvre de Hollande.

15 PIPES genièvre de Hollande, marque "Steamboat J. Melcher," en débarquement du navire India, arrivé de Rotterdam, à vendre par

PREAU & COUTURIE,
Rue Gravier, Nos. 31 et 33.

Matériaux pour constructions, briques et bois de chauffage.

V. DEMORUELLE,

Au Vieux-Bassin, coin Toulouse et Franklin.

A CONSTAMMENT [illegible] CHAUX, SABLE BLANC ET JAUNE, CIMENT, PLATRE DE PARIS, BARDEAUX, LATTES, MERRAINS, BRIQUES à FEU [illegible] et du BOIS DE CHAUFFAGE [illegible]

AVIS

Aux amateurs de vins de Bourgogne.

[illegible] CLOS VOUGEOT CHAMBERTIN [illegible]

LAFFITTE & DEFFARGE.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de Madame Julienne Lamothe, épouse décédée de Edouard Planchard, Sr.—No 16,375.

PAR CH. E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 16 mars 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 24 décembre 1860, l'esclave suivant, appartenant à la susdite succession, savoir—

Le nègre MOSES, âgé d'environ 50 ans.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à 6 et 12 mois de crédit, portant 6 pour cent d'intérêt par an, de la date de la vente jusqu'à échéance et 8 pour cent par an après échéance jusqu'à parfait paiement, et les billets endossés à satisfaction, divisés par coupons, et garantis par une hypothèque spéciale, avec privilège de vendeur sur la propriété vendue.

Acte de vente pardevant Chs. E. Fortier, notaire public. 12 fév—18 25, 2, 9, 16 mars

SUCCESSION DE M. ESCHMANN.

Propriétés de valeur et terrains vagues situés dans le Troisième District, vis-à-vis le site destiné à la Foire agricole.

PAR JULIAN NEVILLE, encanteur,
Bureau, No 11, Commercial Place.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 2 mars 1861, à midi, à la Bourse St-Louis, conformément à un ordre de l'honorable P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans en date du 23 octobre 1860, No 16,381, rendu dans l'affaire de la dite succession—

1—DIX TERRAINS, avec les bâtisses qui se trouvent dessus, situés dans le Troisième District, à côté de "l'Agricultural Fair Grounds", désignés par les Nos 1 à 10 [illegible]

2—UN TERRAIN situé dans le Troisième District, au faubourg Pontchartrain, dans l'îlet compris entre les rues Fortier, Gentilly, Grèce et du Chemin Public [illegible]

Conditions—Un tiers comptant, le reste à six, douze, et dix huit mois de crédit [illegible]

Les actes de vente pardevant E. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Succession de Heloise Nicolas alias Nicolas.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu [illegible]

Grande réduction de prix

SUR LES

PAPIERS PEINTS.

HENRY HAGERT, [illegible] PAPIERS PEINTS [illegible]

DELICOURT
GILOUX,
MERY,
JOUANNY.

[illegible]

HENRY HAGERT.

Modes nouvelles.

EN DEBALLAGE [illegible]

CHAPEAUX SOIE ET VELOURS,
PLUMES ET FLEURS,
VELOURS et SOIERIES pour chapeaux
RUBANS [illegible]
OMBRELLES, MARQUISES,
BLONDES, DENTELLES,
PARURES POUR BAL
[illegible]
VOILETTES GUIPURE &c, &c,
TULLES ILLUSIONS,
CREPES et TARLATANES,
RESILLES EN FILET [illegible]
GANTS DE PEAU ET DE SOIE,
MANCHETTES TRICOTTEES,
BRODERIES,
MANTEAUX pour dames et fillettes,

[illegible] CHAPEAUX DE PAILLE [illegible]

J. DERBES JR.

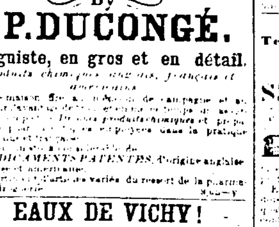

ESTABLISHED IN 1829.

By

F. P. DUCONGÉ.

Droguiste, en gros et en détail.

Produits chimiques [illegible]

[illegible]

MEDICAMENTS PATENTES, [illegible]

EAUX DE VICHY!

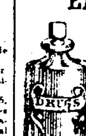

[illegible] eau de Vichy [illegible]
[illegible]
Sel de Vichy [illegible]
150 [illegible] chocolat de Vichy [illegible]
[illegible] pastilles de Vichy [illegible]
[illegible] poudre de Rogé;
[illegible]
[illegible] Racahout des Arabes;
[illegible] sirop de quinquina ferrugineux de Dorvault;
[illegible] véritable Lait Antéphélique [illegible]
[illegible] phosphate de fer soluble de Leras;
[illegible]
[illegible] dragées de Santonine de Collas, Pelletier & Gaffard;
[illegible] pilules de Vallet;
[illegible] pilules de Blancard;
[illegible] perles d'Ether,

Ainsi qu'un approvisionnement considérable en huile de foie de Morue de Hogg, quinquina Laroche, vin de Seguin, Elixir Antiglaireux, capsules de Mothes, eau de Mélisse des Carmes.

Purgatif de Leroy de Cottin, parfumerie extra fine de Paris &c, etc.

A vendre en gros et en détail au grand Dépôt du Sud, encoignure des rues Royale et St-Anne

LOUIS CASTEL, agent

REÇU par le navire Express, du Havre, steamers Star of the West, Cahawba, Havre, de New York, un grand assortiment de médicaments et produits chimiques, à vendre par

O. ROBIN, pharmacien,

25,000 sangsues hongroises,
1000 boîtes dragées stomachiques de Pouzet;
1000 flacons pilules Blancard,
1000 flacons pilules Vallet,
1000 flacons pilules de Laville,
1000 boîtes pilules de Dehaut,
2000 creusets en biscuit, en toutes dimensions,
500 capsules porcelaine fine, à bec et manche, grandeurs assorties,
250 flacons à robinet, pour appareil de déplacement

Extrait alcoolique et aqueux et de Valériane.

Camomille, brou de noix, ortie 6 mille, fumeterre, centaurie, tamarin, [illegible], ciguë, serpentaire, saponaire, [illegible]

Tous ces extraits sont garantis purs et préparés d'après le codex français, par M. Menier de Paris

250 grammes [illegible]
1000 grammes sel d'Alembroth [illegible]
250 grammes émétine du codex,
100 kilos poudre de gomme arabique No 1,
50 do térébenthine de Venise.
5000 têtes de pavots extra grosses,
40 kilos beurre de cacao,
10 do roses de Provins,
2 do amandes douces,
2000 lancettes Capron, Lüer et Charrière,
1,000 sondes, et bougies anglaises en caoutchouc,
20 kilos capsules Cullerier, au baume de copahu, cubebe et fer,
100 douzaines seringues à injection, en verre,
400 kilos fécule de pomme de terre,
200 do goudron de Norwège, véritable.

A vendre au plus bas prix, par O. ROBIN, pharmacien,
encoignure Ste-Anne et Villeré

Par les navires Crimea et P. Flood arrivant de France.

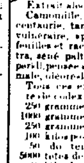

Reçu par le soussigné (ancienne maison H. Bonnabel)—Articles de droguerie, produits chimiques, médicaments spéciaux, etc., parmi lesquels—

Vératrine, 100 flacons.
Sesquichlorure de fer,
Valérianate de quinine, &c.
Extrait d'Ipeca, &c.
Pâte de Regnauld,
Capsules de Raquin,
Poudre de Rogé, etc.
Eau de laurier cerise, &c.
Eau de tilleul,
Esprit de Cochléaria,
Alcoolat de raifort, &c.
Sirop de fleurs de pêcher,
Feuilles de patchouly,
do de frêne,
Roses rouges,
Onguent populeum,
Oreille en pâte, &c.
Cornues appareils en verre,

B. JOURDAN.

LE SIROP PECTORAL DE RICHARD, don les propriétés curatives de la coqueluche et du crachement de sang ont déjà étendu la réputation dans la ville et la campagne, est aussi le meilleur remède contre les irritations et inflammations de la gorge et de la poitrine, telles que rhumes, enrouements, toux, &c.; en effet, les cas fort nombreux dans lesquels ce sirop a été employé, ont complètement prouvé que quelques cuillerées prises aux premiers symptômes d'irritation de la gorge, ou de la poitrine, font disparaître immédiatement le progrès de ces affections qui sont radicalement guéries dans l'espace de 12 à 24 heures.

Les conséquences si fâcheuses et quelquefois funestes des rhumes négligés devraient engager tout le monde à se procurer ce précieux sirop dont la vente considérable et toujours croissante depuis nombre d'années établit la supériorité incontestable sur tous les médicaments de ce genre. Son prix modéré (75 cents le flacon) le met à la portée de tous.

A vendre exclusivement par F. BERTA, Pharmacien,
Enc. Remparts et Quartier, N.O

Arrivage de nègres à vendre.

Je viens d'arriver avec CENT CINQUANTE NEGRES de la Virginie et du Maryland, comprenant des ouvriers, domestiques de maison, cuisinières, blanchisseuses et repasseuses et nègres de champ. Je recevrai aussi pendant la saison (tous les jeudis) de forts envois d'esclaves des Etats ci-dessus exclusivement. Je suis résolu à vendre à des prix en rapport avec les temps, au comptant ou en obligations de ville. Les nègres peuvent être vus chez moi, au coin des rues Baronne et Gravier.

J. M. WILSON

JALAP—1 balle jalap du Mexique, en magasin et à vendre par CABALLERO & BASUALDO.
Vieille Levée No 46, entre Douane et Bienv

EN débarquement du navire Stephen Crowwell, venant du Havre:

12 caisses Chambertin Chs. Laroy et Cte Ligier Bélair.
[illegible] Romanée
[illegible] Clos Vougeot

A vendre par C. CAVAROC & Co.,
116 rue Royale

VENTES A L'ENCAN.

Meubles—Meubles.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur,
No 90, Passage de la Bourse.

IL sera vendu lundi, 18 février 1861, à 11 heures du matin, à l'encoignure de la rue Marais et le chemin du Bayou—

Un magasin de meubles, consistant en bois de lits, armoires, chaises, tables, lavabos, sideboards, berceuses, &c, &c.

Conditions—Comptant. 13fév

Vente positive et sans réserve de 35 Esclaves de prix.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

VENDREDI, 15 mars 1861, à midi, il sera vendu, à la Bourse St-Charles, située dans la rue St Charles, entre les rues Commune et Gravier, les esclaves suivants, bien connus et acclimatés, appartenant jadis à feu James Reggius—

—TRAVAILLEURS—

1—JEFFREY, nègre, âgé d'environ 27 ans.
2—JOSHUA, " " 25 "
3—ADAM, " " 21 "
4—STRATFORD " " 21 "
5—LEWIS, griffon, âgé d'environ 50 ans, maladif.
6—ALFORD nègre, " 21 " boiteux.
7—BIG BOB, " " 31 "
8—BIG BELL " " 32 "
9—LITTLE ROBERT, nègre, âgé d'environ 26 ans.
10—DAN, nègre, âgé d'environ 35 ans, maladif.
11—HERCULE, nègre, âgé d'environ 29 ans, voie.
12—GARRISON, " " 22 ans.
13—MAJOR, " " 26 ans.
14—DOCK, nègre, âgé d'environ 23 ans } une
JUDA, " " 23 ans }
LIZZIE, négresse âgée d'env. 6 ans } Famille
RACHEL, " " 4 ans }
TOM, nègre, âgé d'environ 30 ans
15—NED, " 30 ans } mari et
JANE, négresse " 36 ans } femme.
16—DAVIS " " 22 ans
17—BROOK, " " 30 ans
18—BANDY BOB, nègre, âgé d'environ 35 ans.
19—JOHN, " " 32 ans, estropié
20—JOSEPH, nègre, âgé d'environ 35 ans.
21—AMOS, " " 32 ans.

—BRIQUETIERS—

22—OLD FRANK, griffon, âgé d'environ 41 ans, a une hernie
23—MATHEWS, nègre âgé d'environ [illegible]
24—ARCHIE, [illegible]
25—HENRY OGDEN, mulâtre âgé d'environ [illegible]
26—LITTLE WILLIAMS, [illegible]
27—TOM BELL, [illegible]
28—HENRY DUNMORE, âgé d'environ [illegible]
29—JACK, âgé d'environ 30 ans

[illegible]

Grande Vente de quincaillerie,

[illegible]

Grand morceau de terre avec une grande construction en briques sur le Chemin du Bayou près de la rue Robertson, occupée par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI [illegible]

Constructions en briques à quatre étages, situées rues Chartres et Conti Construction en briques à trois étages, Passage de la Bourse.

PAR N. VIGNIE, encanteur

[illegible]

Succession de John Thompson Rodriguez

Terrains sur l'Avenue Washington.

PAR N. VIGNIE, encanteur

SAMEDI [illegible]

Succession de Louis Dupuy.

Terrain et Maisons à l'encoignure des rues Conti et Tremé,

PAR N. VIGNIE, encanteur.

SAMEDI [illegible]

J. B. WALTON,

Encanteur de la Ville

Encanteur, estimateur et agent général pour l'achat et la vente de propriétés foncières, esclaves, terres, &c

Bureau, rue du Camp No 30,

S'OCCUPE [illegible]

Grand Chemin de Fer de la Nouvelle Orléans, de Jackson et du Nord.

DEUX convois pour passagers partent tous les jours du dépôt, à l'encoignure des rues Calliope et Magazine [illegible]

T. S. WILLIAMS,
Surintendant-Général.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN.

Arrangement d'hiver.

A partir de JEUDI, [illegible]

—DE LA VILLE— —DU LAC—

4½ h. A. M. char à cheval.	6 h. A. M. convoi à vapeur.		
7 do do convoi à vapeur.	7 do do do		
7½ do do do	8 do do do		
9 do do do	9½ do do do		
10½ do do do	11½ do do do		
Midi do do	1 heure P. M. do do		
2 heures P. M. do	2½ do do do		
3½ do do do	4½ do do do		
5 heures P. M. do	6 do do do		
6 do do do	7 do do do		
7½ do do do	9 do do char à cheval.		

[illegible]

G. PANDELY,
Surintendant.

GRAND RABAIS.

IMPORTATION DIRECTE

de marchandises sèches.

GIQUEL & JAMISON,

126, rue du Canal,

OFFRIRONT à partir de lundi, 17 courant, leur beau stock de marchandises à un très grand rabais, savoir:

Rideaux brodés mousselines et tulles; Damas laine et laine et soie; Soieries unies, brodées et brochées; Popelines d'Irlande et française; Merinos unis et brodés; Tartan et mousselines de laine couleurs; Flanelle blanches et couleurs; Châles cachemire et tartans, grand assortiment; Manteaux drap et velours pour dames et enfants; Cols et manches Valenciennes riches; Cols et manches point Alençon et appliqués; Cols et manches mousselines brodées; Mouchoirs batiste brodés, grand assortiment; Sorties de bal et de théâtre; Manteaux draps et piques pour enfants; Gants de peau, laine et soie pour dames et enfants; Bas coton et en soie, do en do; Fourrures grand assortiment; Indiennes françaises et anglaises; Châles cachemire brodés, Parures et coiffures pour théâtre et bals; Evantails, éventails; Parapluies, ombrelles; marquises et en-tout-cas; parfumerie; Toiles à draps, à chemises, à caleçons, à taie d'oreillers; Couvertures de laine, de lit, do de coton; Chemises mérinos, do de do; Couvertures à lits pour domestiques, &c., &c.

Ainsi qu'un assortiment d'articles trop longs à énumérer.

Toutes nos marchandises sont de notre importation directe; nous les vendons comme il est dit plus haut à un grand rabais.

GIQUEL & JAMISON,
126, rue du Canal

EN débarquement du navire Texas, de Bordeaux—24 barriques vin rouge St-Julien Médoc No 1;

9	do	do	do	St-Julien Médoc
150 caisses vin,	12 btles Haut Brion;			
50	do	do	24 ½	do
100	do	do	12 btles Chateau Lafitte;	
50	do	do	24 ½ bl'es	do

A vendre par CAMILLE LACOSTE,
209, rue Royale enc. Dumaine

INDIGO de Manille—4 caisses indigo pour clore une facture par B. TURPIN,
93, rue de la Vieille Levée

CHANDELLES de Paraffine—56 caisses à vendre par B. TURPIN,
93, ancien 55, Vieille Levée

JALAP—1 balle jalap du Mexique, en magasin, et 6 do en douane.

A vendre par CABALLERO & BASUALDO,
rue de la Vieille Levée No 46

AMANDES—15 balles amandes du Languedoc, à vendre par B. TURPIN
93, rue de la Vieille Levée

VENTES A L'ENCAN.

Chemises et caleçons en flanelle, chemises blanches américaines.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

LUNDI 18 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 69—

40 douzaines chemises et caleçons en flanelle grise.

AUSSI

Un assortiment chemises blanches américaines.

Conditions à la vente.

Bèches et pelles de Ames, Toles américaines.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co,

LUNDI 18 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 69—

355 bèches et pelles de Ames.

AUSSI

932 livres de tôles américaines, Nos 25, 26, 27, 28

Conditions comptant.

Bouteilles et cruchons vides, vin rouge, huile, liqueurs

PAR BERNARD TURPIN, encanteur

AUJOURD'HUI, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 95 (ancien 56) rue de la Vieille Levée.

[illegible]

VENTE SANS RESERVE

Rubans velours soie et rubans à chapeaux

—ET—

150 colis et lots marchandises sèches de saison.

PAR E. ROGER & CO. encanteurs

MARDI, 19 février [illegible]

Chapeaux pour hommes et enfants. Paille d'Italie avariée.

PAR E. ROGER & Co, encanteurs

MARDI [illegible]

VENTE PAR CATALOGUE.

Vins, eaux-de-vie, liqueurs, vermouth, absynthe, sardines, huile, petits pois, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MERCREDI 2 [illegible]

Un atelier de vingt esclaves d'habitation, de choix, acclimatés et habitués à la culture de la canne à sucre. Ils viennent d'une habitation de la paroisse Jefferson et sont vendus sans limites, pour payer des dettes.

PAR C. E. GIRARDEY & Co.
Bureau rue du Magasine, No 7

MERCREDI 27 février [illegible]

1—DAVID, âgé de 24 ans, laboureur [illegible]
2—SAM [illegible]
3—JOHN âgé de 24 ans env. [illegible]
4—HARRY [illegible]
5—[illegible]
6—[illegible]
7—ELIZA [illegible]
8—MARTHA [illegible]
9—MARTHA [illegible]
10—MARSHALL âgé de [illegible] laboureur, [illegible]
11—NELSON [illegible]
12—EMMANUEL âgé de 24 [illegible]
13—[illegible]
14—HANNAH [illegible]
15—ANN, [illegible]
16—EVE [illegible]
17—LUCY âgé de [illegible]
[illegible]

BEAUX ESCLAVES

Vente à deux ans de crédit, sans réserve, pour clore une société de planteurs.

PAR C. E. GIRARDEY & Co
Bureau rue du Magasine N. 7

MARDI [illegible]

1—[illegible]
2—[illegible]
3—PORTER [illegible]
4—WASHINGTON [illegible]
5—JOE [illegible]
6—JOHN [illegible]
7—MILTON [illegible]
8—SOLOMON [illegible]
9—STEPHEN [illegible]
10—DANIEL [illegible]
11—SARAH [illegible]
12—CELIA [illegible]
13—MARGARET [illegible]
14—NANCY [illegible]

CONDITIONS—[illegible]

HEBERT & ESCOUSSE

131 Rue de Chartres,

ABONNEMENTS POUR 1861.

AVIS.

LES personnes [illegible]

Principales Publications:

[illegible]

—MODES PARISIENNES—

[illegible]

LIBRAIRIE

Religieuse, Ornements d'Eglise et grande variété.

CH. GUÉRINEAU, Agent,

167... *Rue des rues Royale & Orleans* ... 167.

REÇU [illegible]

[illegible]

DIVERS—En magasin et à vendre par les soussignés—

BERGASSE—40 barriques

HUILE—100 paniers, 24, 22 et 11 onces, Flagatiot,

VERMOUTH—25 caisses, Noilly Prat & Co

MUSCAT—50 caisses

LIQUEURS—Caisses punch au rhum, Eau Verte, Cassis, Ratafia, Noilly Prat & Co.

AMANDES—50 balles Aix, Languedoc.

FRUITS AU JUS—50 caisses, J. Lafarge.

FRUITS A L'EAU DE VIE—60 caisses Abricots et Prunes assortis, Lalaurie

SALAISONS—75 caisses Olives, Câpres, Cornichons, Variantes

DAMES JEANNES—2500 de 1, 2, 3 et 5 gallons

EAU DE FLEUR D'ORANGER—10 caisses et 50 estagnons

EAU DE ROSES—20 estagnons.

TOMATES CONSERVES—15 caisses

POMMADE—5 caisses Roux, Jasmin et Orange

VINS—300 caisses Vin rouge, Ch. Margaux, Ht Brion, etc.

VIN—150 caisses Vin blanc Haut Sauternes

BOUTEILLES—100 paniers et 50 caisses Bouteilles Madère.

SAUCISSONS—2 caisses saucissons de Lyon.

SAVON—150 caisses Bleu, Vif réussi

DIVERS à l'entrepôt—25 barriques Vin rouge—250 paniers Huile 22 et 11 onces—30 caisses Vermouth et Muscat, Noilly, Prat & Co—30 caisses Caisses, [illegible] Savon.

PAUL JUGE & FASS,
27, rue St Louis

MAISON DREZ,

CHAPELLERIE FRANCAISE

Articles Civils et Militaires,

61, rue de Chartres.

Kepys militaires de tous grades, faits sur ordre et à la mesure exacte de la tête, prise par le conformateur.

Chapeaux de soie de tous genres, adoptés, remarquables par leur légèreté.

Casquettes noires, superbes;

Souples hommes et enfants de tous genres, Victoria, Turbot, Moutow, cratère brune et gris,

Crinoline extra-superieur;

Chapeaux souples, Malakoffs noirs et bruns,

Magenta et Adelbert, articles nouveaux,

Amazones de tous genres;

Spécialité pour enfants, Andalous et Tudors en velours feutres gris et noirs ornés velours et plumes, ces genres les plus nouveaux, surtout des meilleures manufactures de Paris;

Casquettes drap et velours pour hommes et enfants, pour voyages, en soie très légères pour bureaux.

Outre son importation directe de chapeaux de soie, etc qualités supérieures, la maison Drez vient de recevoir [illegible] prête à satisfaire, [illegible] tous dans les principales maisons de Paris, [illegible] dans le plus prompt délai.

FRUITS au jus—100 caisses de 12 flacons, marque Rodel & fils frères, en débarquement du navire Rachel venant de Bordeaux et à vendre par A. CARRIERE & CO. 37 Vieille Levée

MADERE, Sherry et Porto—Un assortiment convenable pour les fêtes, à vendre par S. D. GRATIAA & CO,
No 50, Douane

EN débarquement du navire Alice Provost, arrivé de Bordeaux—

120 barriques vin rouge Ch St Estephe,
30 do do St Julien
20 do do Grand vin, Larose,
20 do do Grand St Lambert,
60 caisses vin rouge, Margaux Medoc,
100 do do Margaux Medoc,
30 do do do St Julien,
20 do do do St Emilion,
20 do do do St Julien,
20 octaves eau-de-vie Rochelle, pâle, 4me preuve,
15½ [illegible] J. Carle, 4me preuve.

A vendre par X LAMBERT.
Rue du Magasin, No 46, ancien 67.

ATTENDU incessamment par le navire Resolute, de Bordeaux:

50 barriques vin rouge bon ordinaire.
200 caisses vin blanc, Haut Sauterne, supérieur.
100 do do rouge, Haut Brion.
50 do fruits au jus, Lafaurie.

A vendre par BLANCHIN & GIRAUD,
71 Vieille-Levée.